F 326032A

Case
FRC
23277

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ AU ROI

PAR

S. A. S. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS,

Le 20 Août 1787.

THE NEWBERRY
LIBRARY

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU ROI PAR S. A. S. Mgr. LE DUC D'ORLÉANS.

LE Roi n'a cessé de manifester depuis qu'il est sur le trône le desir ardent de rendre ses Peuples heureux. Par quelle fatalité faut-il qu'il ait été si constamment trompé ! Les erreurs où il a été induit jusqu'à présent, n'ont point encore d'autres effets que de reculer le bien qu'il desire avec tant d'ardeur ; mais le funeste coup d'autorité qu'on vient de frapper, peut avoir les suites les plus désastreuses. Un Roi si bon, fait pour

être aimé, adoré de tous ses Sujets, ne sera-t-il jamais environné d'autres Conseillers que de ceux dont l'intérêt personnel étant de se maintenir dans le pouvoir qu'ils tiennent de lui, accedent mutuellement aux volontés les uns des autres, et forment par-là la ligue la plus coupable, pour écarter sans cesse du trône l'auguste vérité, son plus ferme appui ? Les Ministres peuvent-ils conserver toujours le pouvoir funeste d'identifier leurs volontés personnelles avec la volonté Royale ? Leurs intérêts, leurs haines, leurs passions, peuvent-ils rester toujours le seul mobile des actions du Souverain ?

Louis XV, l'objet de l'amour des Peuples, en 1744, n'a laissé qu'une mémoire flétrie dans le cœur de tous ses Sujets. Pourquoi ? C'est que dans l'intervalle de 30 années qui se sont écoulées, une foule

d'Arrêts de son Conseil, dont il n'avoit aucune connoissance, émanés des seules caprices, des seules fantaisies de ses Ministres, ont porté le trouble et la désolation dans une infinité de familles. C'est qu'une foule de Lettres de Cachet ont privé de la liberté, ont précipité dans des cachots infâmes où ils sont peut-être morts de misere et de chagrin, une infinité de Citoyens que le Roi n'avoit jamais vus, dont il ignoroit jusqu'au nom, et dont les malheurs n'ont servi que les haines et les passions des Ministres. C'est qu'une foule d'impôts nouveaux, établis arbitrairement, n'ont pu doubler les revenus du Roi, qu'en portant dans les campagnes un degré de misere dont il est impossible de se faire une idée, quand on ne l'a pas observé de près, et dont je suis en état de présenter le tableau effrayant, mais vrai. Tant et de si grands

malheurs ne peuvent, ne doivent être attribués qu'à cette suite non interrompue de tyrans subalternes connus sous le nom de Ministres du Roi, que les Peuples ont vu se succéder si rapidement les uns aux autres, comme les nuages épais que les vents n'emportent pas assez vîte pour les empêcher de lancer la foudre.

On parle sans cesse au Roi de son autorité, de la nécessité de la maintenir avec vigueur. Oui, sans doute, le pouvoir du Roi est très-grand; mais plus il est grand, plus il devroit être éclairé, et il ne l'est pas; plus le Roi est puissant, moins les Ministres devroient l'être. Si le Roi, avec l'exercice du pouvoir qu'il a entre les mains, épouse les intérêts et les passions de ses Ministres, les Ministres grossiront ceux de leurs favoris subalternes; et de cette hiérarchie calamiteuse du pouvoir Royal, doit résulter

nécessairement un systême abominable de tyrannie et de vexations. Il y a quarante ans que les Peuples sont la triste victime de ce systême funeste; c'est qu'on trompe indignement le Roi, de le laisser croire qu'ils ne peuvent pas enfin s'en lasser. Tout le mal qui s'est fait depuis un siecle, tout celui qui se prépare sous le nom sacré du Roi, a aliéné et aliene de plus en plus les esprits, et écarte sans cesse Sa Majesté du but auquel elle n'a cessé de prétendre depuis qu'elle est sur le trône, de mériter et d'obtenir l'amour de ses Peuples. Je sais combien cette vérité est affligeante et triste pour le cœur paternel de Sa Majesté ; mais c'est un devoir de plus pour un Sujet fidele et respectueux, d'oser la déclarer.

L'amour des Peuples est la vraie source de la richesse et de la puissance des Rois. Tarir cette source précieuse et inépuisable

par les conseils les plus perfides, est donc le plus grand crime d'un Sujet envers son Souverain, et celui qui mérite le plus de lui être dénoncé avec force. Tel est l'objet de la conduite actuelle du Ministere, et qui n'est au reste que la suite d'un funeste systême suivi constamment depuis un siecle. Que de malheurs peut produire une conduite si criminelle? Qui osera garantir la tranquillité des Provinces, lorsqu'on y présentera les Edits et Déclarations à l'enregistrement, sur-tout lorsqu'en les présentant, l'on apprendra la translation du Parlement de Paris à Troyes? Peut-on se flatter qu'il n'y ait pas une sédition, peut-être une révolte à Toulouse, à Bordeaux, à Rennes, à Rouen? Le mécontentement général du Peuple ne doit-il pas faire craindre que ces terribles étincelles n'allument rapidement le funeste incendie qu'il sera difficile

difficile d'éteindre quand il sera devenu général? Sans doute, les Ministres du Roi lui cachent des dangers si imminens; car je ne puis croire qu'ils osent conseiller à Sa Majesté, en lui faisant prévoir une révolte générale, d'armer ses Sujets contre ses Sujets, et d'établir, par la force des armes, des impositions si calamiteuses. Le Roi doit compter sur la fidélité, sur l'attachement le plus inviolable de la noblesse, de tous les Princes de son Sang; mais l'on n'a pas vu depuis plus d'un siecle des François armés contre des François. La noblesse est-elle sûre de se faire obéir? Quelle utilité le Roi retireroit-il de son zele, de son dévouement unanime et constant, si l'union générale de tous les Magistrats du Royaume, dont l'inamovibilité est non-seulement une des bases de notre constitution, mais a même été formel-

lement reconnue par le Roi à son avénement au trône ; si, dis-je, cette union si redoutable, paroissant n'avoir pour objet que le bonheur du Peuple, fortifie et augmente de plus en plus l'esprit de révolte, et si dans les circonstances critiques où les finances du Roi sont dans un si affreux désordre, où son armée est si foible et si mal constituée, des voisins puissans et jaloux dont les troupes sont en mouvement entrent à main armée dans le Royaume ?....

Ecartons une idée si effrayante ; voilà le mal ; voyons le remede. J'ignore si le Roi dont les idées bienfaisantes m'ont pénétré d'amour, sans avoir jamais approché de sa personne, lira cet écrit ; mais je sais ue je cours de grands risques à essayer seulement de la lui faire parvenir, en devenant l'objet de la haine, et peut-être la victime des Ministres dont j'ose attaquer

directement l'autorité. Qu'importe ? Mon amour pour la personne d'un Souverain que je suis sûr être bon, et dont les Ministres travaillent avec tant d'ardeur à aliéner l'esprit de ses Peuples ; mon attachement à mon pays, mon amour pour la gloire, me forcent à dire la vérité. Puisse-t-elle pénétrer jusqu'au sanctuaire sacré qui devroit être son asyle, et dont elle est toujours écartée avec tant de soin !

Je crois impossible que le *déficit* excede 50 millions ; je crois qu'il peut être couvert sans impôts, je crois qu'on ne peut pas, qu'on ne doit pas mettre des impôts, sans montrer l'étendue précise et exacte du *déficit*. Je crois, s'il faut des impôts, qu'on ne pouvoit pas en choisir de plus désastreux que ceux que M. l'Archevêque de Toulouse a proposés d'après son prédécesseur, et qu'il présente aujourd'hui avec un si grand acharnement.

Je crois que la sévérité que les Ministres ont fait déployer au Roi contre le Parlement de Paris, ne servira qu'à aigrir davantage l'esprit desPeuples,sans pouvoir donner jamais aucune exécution à l'impôt du timbre et à la subvention territoriale, que je regarde comme impossible à percevoir. Je crois injuste et nécessaire que le Roi puisse s'attribuer le droit d'imposer les Peuples sans leur consentement ; injuste, parce que tout impôt nouveau envahit la propriété des Sujets, qui n'appartient au Souverain que dans les Etats despotiques ; et cependant nécessaire, parce que c'est le seul moyen de ramener le parlement, et sur-tout parce que je suis en état de démontrer que l'instabilité continuelle des impôts, suivant les seuls caprices et les fantaisies de ses Ministres, est non-seulement le principe des plus grandes calamités

publiques, mais encore n'ajoute rien à la longue aux revenus du Souverain. Je crois que tous les Ministres actuels du Roi sont coupables du plus grand crime, en compromettant l'autorité du Roi pour conserver la leur, et sur-tout en multipliant sans cesse, pour satisfaire leur ressentiment particulier, des coups d'autorité entiérement inutiles, qui ne servent qu'à aliéner l'esprit des Peuples, et pourroit peut-être finir par faire perdre au Roi et à la Reine cet amour si doux, si consolant et si facile à leur obtenir.

Je crois que le renvoi de tous les Ministres est le seul moyen de conserver l'autorité du Roi. Je crois qu'un si grand Souverain ne peut conserver son autorité, qu'en réparant les injustices qui ont été faites en son nom ; qu'il est beau, qu'il est grand de lui voir révoquer les Ministres,

quand ils ont abusé de sa confiance; que le vrai coup d'autorité est de rompre la ligue coupable qu'ils ont formée autour de lui, et de secouer l'espece de tutelle où ils ont juré de l'entretenir. Je crois que ce véritable coup d'autorité, appuyé par des actes de bonté et de bienfaisance dont ils seront immédiatement accompagnés, comme l'ouverture de toutes les prisons d'Etat, la démolition de la Bastille, enivreroit les Peuples d'amour, et que les bénédictions, les acclamations multipliées de tous les Sujets de Sa Majesté, en lui faisant goûter le bonheur le plus pur dont elle ait jamais joui; lui donneroit une autorité bien supérieure à celle dont elle jouit actuellement, et qui peut être si fort compromise par le despotisme outré du Ministere.

Au contraire, l'utilité de celui composé, comme je l'imagine, seroit limité par des

Conseils particuliers attachés à chaque Département, semblables à ceux qui avoient été institués au commencement de la Régence, mais que les Ministres ont eu grand soin de faire bientôt abolir. Tels seroient les seuls et efficaces moyens de rétablir entiérement les affaires. Je crois qu'il faudroit y ajouter un Surintendant des finances, qui pût y apporter un ordre fixe et invariable, en réunissant au centre commun toutes les dépenses qui se feroient dans tous les Départemens. Je crois que tout petit ambitieux qui promettra de rétablir l'ordre dans les finances, en ne prenant le Département que dans la circonspection actuelle, en imposera au Roi, qu'il ne pourra que pallier le mal, et le rendre ensuite irrémédiable. Je crois que, si le Roi me chargeoit de cette maniere de l'administration de ses finances, je lui rendrois

à lui et à la Reine l'amour de ses Peuples ; et que je releverois la recette au dessus de la dépense, sans avoir à craindre de nouvelles remontrances des Parlemens, sans mettre aucun impôt, sans attaquer aucune propriété, sans violer aucun privilége, sans même diminuer l'éclat du trône. J'affirme en même tems que je refuserois le Ministere des finances, même avec l'entrée au Conseil, si on le renfermoit dans la seule circonspection actuelle.

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire.

Je jouis de 40 mille écus de rente, d'une réputation intacte, et de la plus belle place du Royaume ; son traitement, la considération qu'elle donne, sa stabilité et le bien qu'elle donne occasion de faire, ajoute encore à son éclat ; l'administration importante dont je suis chargé, est la plus analogue à celle du Roi, puisqu'elle contient

uen grande partie des droits régaliens, les parties casuelles, le contrôle des actes, le centieme denier, les aides, etc.

Dans l'état de crise où sont les affaires publiques, quel est l'homme à mettre à la tête des finances, qui jouisse d'une réputation plus distinguée, qui puisse mieux connoître les finances, qui possede mieux l'esprit de calcul, qui ait une expérience plus étendue, et sur-tout qui puisse faire de plus grands sacrifices? Comblé de biens, d'honneur, de considération, bien au-delà de ce que jamais j'aurois dû naturellement prétendre; quel peut être l'objet de mon ambition, si ce n'est un amour effréné de la gloire et du bien public? Cet amour est si grand, je le répete, que je sens toute l'étendue des dangers auxquels je m'expose en écrivant des vérités si hardies; mais les dangers ne peuvent rien sur mon ame,

et je m'y expose avec joie et avec transport, dans la douce espérance que la vérité pourra parvenir au pied du trône, éclairer mon Roi sur ses véritables intérêts, lui faire connoître le danger imminent auquel des coupables Conseillers l'exposent, et lui montrer le chemin à suivre pour devenir l'idole de son Peuple.

Je ne sais, en m'abandonnant à l'impulsion patriotique, qui me dicte cet écrit, comment il sera possible de le faire parvenir au Roi; mais s'il lui parvient, puisse-t-il le lire, le relire, le méditer; ce n'est pas une de ces déclamations obscures qu'un zele timide inspire et n'ose avouer. Je signe d'avance ces vérités hardies, plus touché de l'heureuse révolution qu'elles doivent opérer si elles parviennent au pied du trône, qu'effrayé du glaive ministériel qu'elles peuvent élever sur ma tête.

Signé, Le Marquis Du Crest.

A

M. LE M^quis^. DU CREST.

MODERNE Chancellier d'épée,
Tu veux donc de l'Etat être réformateur :
Le porte-feuille plein et la tête occupée
De projets pris à la pipée,
Tu crois, hardi déclamateur,
Que Sa Majesté détrompée
De la confiance usurpée,
D'un Prélat Administrateur
Te fera le réparateur
De sa Finance dissipée ;
Que sur ta parole on croira
Son autorité rétablie ;
Que son Parlement se taira,
Et que son Peuple l'aimera,
Comme la Reine, à la folie.
Grand génie ! ardent Citoyen !
Ce que tu promets n'est pas mince ;
Mais si tu possedes si bien
L'heureux talent de faire adorer notre Prince,
Commence donc par faire aimer le tien.

CHANSON.

AIR : *De Tarare.*

SANS biens, sans talens, sans figure,
De ma sœur humble créature,
Je fus un beau jour fort surpris
D'être Colonel et Marquis ; *Bis.*
Mais bientôt las du Militaire,
Voulant tâter du Ministere,
D'un Prince je fus Chancellier ;
Voilà, voilà le bon métier. *Bis.*

C'est une place d'importance ;
Au moins la premiere de France ;
Mais l'Etat est dans l'embarras ;
Allons, Marquis, offre ton bras : *Bis.*
Mais je déclare par avance
Qu'il me faut la Surintendance,
Sans quoi, Messieurs, point de Marquis ;
On ne peut m'avoir qu'à ce prix. *Bis.*

Après tout, dans ce grand Royaume,
Est-il, je vous prie, un seul homme
Que l'on puisse me comparer,
Soit Magistrat, soit Financier? *Bis.*
Calcul, Etat, place de Finance,
De tout n'ai-je pas connoissance?
Je suis l'unique en tout pays;
Allons, allons, saute, Marquis. *Bis.*

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire;
J'aime tant le Roi, notre Sire,
Que je lui veux, par mes projets,
Rendre le cœur de ses Sujets. *Bis.*
Je change tout le Ministere,
Du Peuple je me fais le Pere;
Et tous les François ébahis
Chanteront: Vive, vive, Marquis. *Bis.*

Si je n'étois pas si modeste,
J'en pourrois bien dire de reste;

Mais je ne veux pas me louer ;
A l'œuvre on verra l'ouvrier. *Bis.*
Il suffit que par moi la France
Doit se trouver dans l'abondance ;
Ce sera pis qu'en Paradis.
Allons, allons, saute, Marquis. *Bis.*

Monseigneur le Duc d'Orléans.

Marquis, vous dansez à merveille ;
Mais je viens vous dire à l'oreille
Ce que j'entends dire à chacun ;
Vous n'avez pas le sens commun. *Bis.*
Guérissez votre pauvre tête ;
Soyez moins fat et plus honnête ;
Ou je fais voir à tout Paris
Comme on fait sauter un Marquis. *Bis.*

FIN.

448

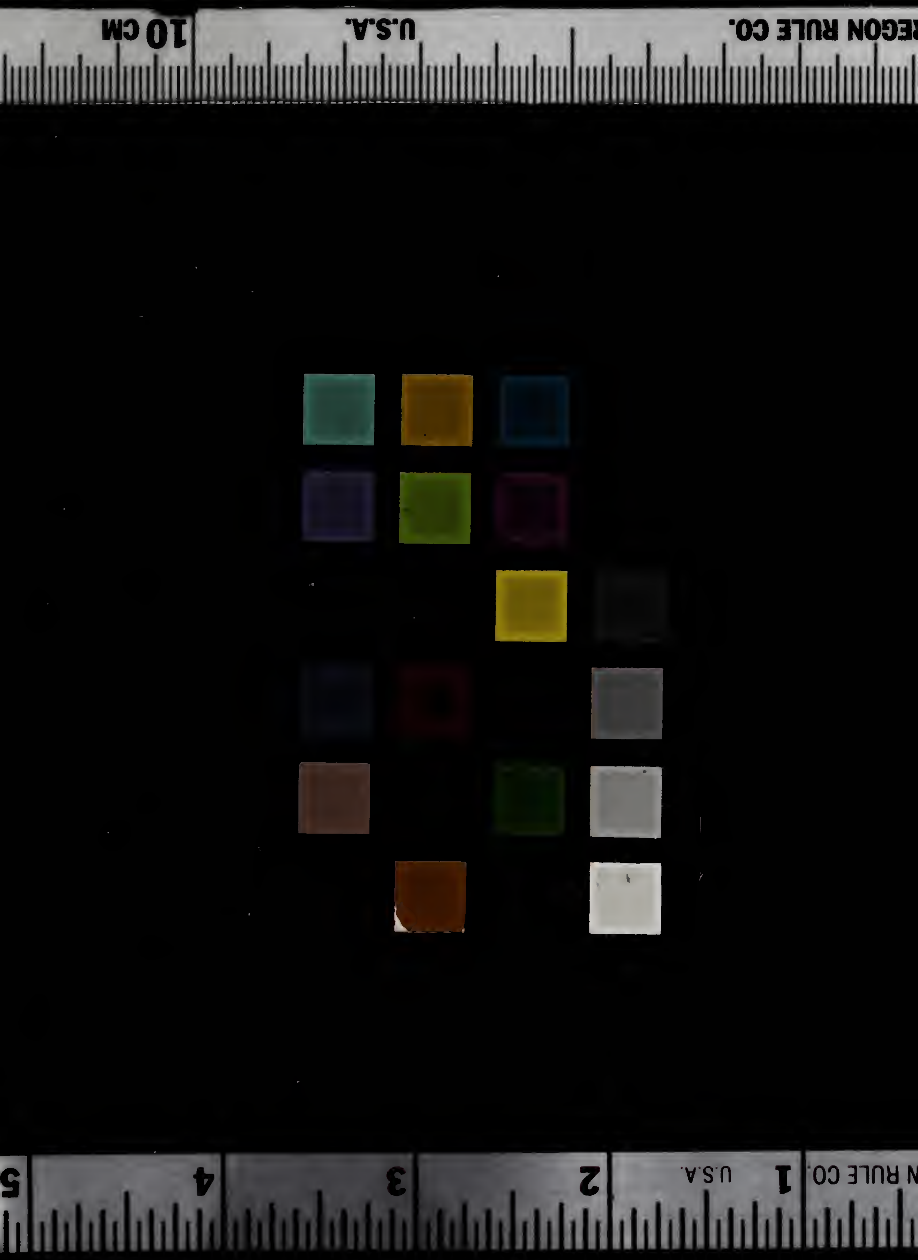
10 CM
U.S.A.